

CALENDRIER D'EXAMENS

Épreuves terminales écrites et/ou orales

Diplôme : **Licence professionnelle**
 Mention : **Métiers du Notariat**
 Parcours : **Notariat et Immobilier**
 Année : **3ème** Période **1** Session : **1**

Date	Matière	Modalité	Horaire de convocation	Horaire des épreuves	Enseignant responsable	Salle	Matériel(s)/document(s) autorisés
04/01/2023	Droit des sociétés, droit commercial, droit des affaires	Ecrit 2h	9h45	10h00 - 12h00	Mme Goffaux	C005	Code civil Code de commerce
05/01/2023	Droit de la construction et de la copropriété	Ecrit 2h	9h45	10h00 - 12h00	Mme Mauclair	C005	Code civil et Code de la construction et de l'habitat
05/01/2023	Droit des personnes et de la famille	Ecrit 2h	13h15	13h30 - 15h30	Mme Mauclair	C005	Code civil
06/01/2023	Droit des biens	Ecrit 1h30	14h45	15h00 - 16h30	Mme Vincent	C005	Code civil
Reporté en période 2	Droit de l'Urbanisme	Ecrit 2h					
Reporté en période 2	Droit des contrats spéciaux	Ecrit 1h30					

IMPORTANT :

Ce calendrier tient lieu de convocation.
 Tout candidat doit être en possession de sa carte d'étudiant lorsqu'il se présente à un examen.
 L'accès à la salle d'examen sera interdit aux candidats inscrits à l'examen qui se présenteront après la communication des sujets.
 Les étudiants se placeront selon les indications données par l'enseignant ou le surveillant.
 Un contrôle des identités sera opéré avant l'épreuve

ATTENTION : Ce calendrier peut être modifié, consultez régulièrement le site de la Faculté

Calendrier accessible sur le site de la faculté : <https://www.univ-orleans.fr/fr/deg/formation/organisation-des-etudes/examens-de-licence>

Orléans, le 2 décembre 2022

Le Responsable du Service des Etudes
 Faculté de Droit
 Économie
 et de Gestion

